

Lille, le 14 décembre 2011



Au soir du « fatidique » 14 décembre,
la négociation n'est pas forcément terminée

En deux mots, rapidement



Jacques Hardoin tient à mettre les points sur les « i ». Nous aussi. Sa « *volonté d'aboutir est intacte* ». La nôtre aussi. Et si des signes d'ouverture nous sont transmis, nous aurons l'occasion de le montrer à nouveau.

mauvaise volonté de la direction, il nous a fallu le temps de conclure que la charge de travail n'était pas suffisamment canalisée.

On précisera n'avoir pas percé le fond de la pensée du directeur général, quand il oppose « *considérations nationales et négociations régionales* », dans un obscur couplet franco-belge.

On précisera que l'on tend l'oreille pour percevoir, au lieu du tapage d'un communiqué, une véritable invitation à négocier. Mais sincèrement.

Quant au reste de sa martiale missive, peu d'éléments nouveaux, rien que nous n'ayons déjà traité. On précisera que notre projet à plus 15 postes n'a pas été formulé trois jours avant la fin des négociations mais une semaine avant. Et au terme d'une réflexion qui ne pouvait survenir avant. Face à la



SNJ-FO



Droit de réponse de « Nord éclair »

« Dans le contexte économique actuel, c'est un choix audacieux mais nous pensons qu'il est essentiel pour tous les salariés de l'entreprise. Ceux de Nord éclair l'ont d'ailleurs bien compris en votant massivement pour ce projet. »

Écrire cela, sous la plume de Jacques Hardoin, c'est faire trop d'honneur aux salariés de Nord éclair. Le vote de l'assemblée générale organisée au sein de Nord éclair à l'invitation des représentants syndicaux n'a pas été massif et ne portait pas sur l'ensemble du projet de la direction. Les salariés de Nord éclair ont majoritairement demandé à leurs délégués syndicaux de poursuivre les négociations, malgré le refus de la direction de préserver toute forme d'autonomie pour Nord éclair. Et c'est la mort dans l'âme qu'ils ont voté la fin du pluralisme dans la métropole lilloise.

Pour affichage et diffusion